



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



N° 6 / Jan - 2026

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Les horizons de la recherche en Afrique : Continuum

**Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor
(SJIF)**



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE
Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines

Université Omar Bongo

Année 4 / Numéro 6 / Janvier 2026
ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)

LES HORIZONS DE LA RECHERCHE EN
AFRIQUE : CONTINUUM



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée
Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>
Impact Factor : 5,338



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2026

gnkeditons.gab@gmail.com

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-24155-548-9

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

revue.cra@revue-cra.com

site : www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville – Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NGAMILOLO Loïc-Rodney, Université de Lorraine

TRESORIER

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger – Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang – Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia – Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville – Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan – Guinée
- **MBONDOBARI Sylvere**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne – France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo – Gabon



- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **BISSIELO Gaël Samson**, Maître de Conférences (Linguistique appliquée), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUNGUENGUI Fallas**, Maître de Conférences (Psychologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUTANGO Fabrice Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N'DIAYE Angès Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

Editorial	09
EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS	11
TABA ODOUNGA Didier (Université Omar Bongo – Gabon) La représentation de la ville et de la forêt dans « On a perdu Monsieur Paul » et « Un arbre en travers de la route » de Ludovic Obiang.....	13
REOUTAREM Sylvain (Université de N'Djamena – Tchad) NAINDOUBA Vincent (Ecole Normale Supérieure d'Abéché – Tchad) L'inconstance de la séduction et ses vices dans <i>Une relation dangereuse</i> de Douglas Kennedy.....	25
ZANG BIYOGHE Nadège (Université Omar Bongo – Gabon) Approche de l'anthropologie spirituelle de l'éducation du féminin intérieur dans <i>Les impatientes</i> de Jaïli Amadou Amal et <i>Le journal de Pauline</i> de Calixthe Beyala : une lecture selon Annick De Souzaenelle	37
SOW Mouhamadou Moustapha (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) DIOP Ibrahima (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) NIANE Aliou Amadou (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) Les stratégies discursives dans les souvenirs d'enfance des afro-allemands : De la médiation identitaire à l'affirmation d'une appartenance multiple	49
KOBADA Gisèle (Université de Maroua – Cameroun) Les qualificatifs et possessifs dans la précision du langage : pour une description de la langue Depuri	69
NTSIMI OWONA Laurentine (Université de Yaoundé I – Cameroun) La persuasion à travers la polyphonie et la question rhétorique dans les proverbes	81
MADOULI Léa (Université de Ngaoundéré – Cameroun) BEBDIKA Jean (Université de Garoua – Cameroun) Mobile et motif des violences conjugales dans les faits divers du journal <i>Cameroon Tribune</i>	91
KEITA Sékouna (ISIC de Kountia – Guinée Conakry) Presse en ligne guinéenne : la pratique du copier-coller comme technique d'exercice de la profession	111
HUMANITES CLASSIQUES ET PERSPECTIVES MODERNES EN SCIENCES SOCIALES	129
MOUDJOURI M. Bienvenue (Université de Garoua – Cameroun) Les expatriés : un construit occidental-centriste de la mobilité Internationale.....	131
NZADIMANA Me-Christine (Université Omar Bongo – Gabon) Le maintien de la paix revisité : la minurcat, une mission singulière aux marges du modèle classique Onusien (2007-2010)	145



MEYE NDONG Serges (Université Omar Bongo – Gabon) L'accord-cadre de coopération de sécurité de l'espace transfrontalier Gabon (Kabala)-Congo (Assiéne) : enjeux, résultats et essai de prospective	163
BIGNOUMBA Guy-Serge (Université Omar Bongo – Gabon) NDONG BEKA II Poliny (Université Omar Bongo – Gabon) MIDIATA Stéran Ruvalet (Université Omar Bongo – Gabon) La Türkiye au Gabon : de la diplomatie à la conquête économique.....	177
MENGUE-M'ENGOUANG Darlane (Université Omar Bongo – Gabon) Enjeux des jeux olympiques entre paix voulue, développement durable vanté et violences suscitées (1894-2024)	193
WANE Abdoulaye (Université Paris 8 Vincennes – France) Le divorce dans les communautés d'immigrés peuls et soninkés mauritaniens en France : approche sociologique de la crise du mariage	209
BAKAYOKO Nonama Rockya (Université Alassane Ouattara – Côte d'Ivoire) Paludisme et ordre colonial en Côte d'Ivoire (1908-1930).....	221
MOUNTAPMBEME Jean Paul (Université de Dschang – Cameroun) La crise de l'engagement chrétien et la sécularisation dans les églises protestantes d'Afrique : le cas de l'Eglise Evangélique du Cameroun	241
BIVEGHE BI NDONG Wilfried (IRSH-CENAREST – Gabon) L'essor du télétravail au Gabon : entre opportunités numériques et recomposition sociale	253
KOMBA Gabrielle (Université Omar Bongo – Gabon) Suivi médical de la grossesse comme socialisation au modèle biomédical de la naissance au Gabon	271
EKANG MVE Arielle (IRSH-CENAREST – Gabon) Le confiage dans le contexte de l'infécondité au Gabon : contours et éléments de débat ...	287
SELLO MADOUNGOU (ép. NZE) Leticia Nathalie (Université Omar Bongo – Gabon) L'urgence de la formation des maraichers au Gabon : un levier d'amélioration des pratiques agricoles durables	303
NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia (IRSH-CENAREST – Gabon) Entre culpabilité et résilience : parcours des femmes gabonaises après un avortement.....	321
KOUADIO N'GUESSAN Norbert (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan– Côte d'Ivoire) Motivation des apprenants à l'expression orale dans l'apprentissage de l'allemand, langue étrangère	335
YANGA NGARY Bertin (Université Omar Bongo – Gabon) La production des savoirs territorialisés : brève revue et considérations provisoires	353
BALDE Moctarou (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) De la rhétorique sophistique à la logique comme science avec Aristote	367



**HUMANITÉS CLASSIQUES ET
PERSPECTIVES MODERNES EN
SCIENCES SOCIALES**

LE DIVORCE DANS LES COMMUNAUTÉS D'IMMIGRÉS PEULS ET SONINKÉS MAURITANIENS EN FRANCE : APPROCHE SOCIOLOGIQUE DE LA CRISE DU MARIAGE

Abdoulaye WANE

Université Paris 8 Vincennes, Saint-Denis

layesen@gmail.com

Résumé : Le mariage dans les groupes d'immigrés peuls et soninkés mauritaniens en France connaît une crise qui a tendance à s'aggraver ces dernières années. Celle-ci s'explique à la fois par des facteurs endogènes, à savoir le partage des rôles et des responsabilités, et exogènes, à savoir les nombreuses pressions socioéconomiques et l'impact de l'évolution négative des législations sur l'immigration qu'ils subissent de plus en plus. Le modèle de la « famille à distance », longtemps pratiqué par les premiers immigrants mauritaniens, ne fait manifestement plus rêver. Mais il a eu l'avantage de permettre à ces immigrants de garder un lien régulier avec leur pays d'origine, où vivaient leurs épouses. Celui de la « famille sur place », qui a séduit un temps les jeunes immigrants et qui a marqué une rupture avec le territoire d'origine, s'enfonce à son tour dans la crise. S'il est vrai que les trajectoires des immigrants mauritaniens diffèrent, il n'en reste pas moins que leurs expériences de la famille sont sensiblement identiques. Notre hypothèse consiste à dire que la référence à une multitude de normes et de règles des sociétés d'origine et d'accueil des immigrants contribue à la crise de leur mariage. Cet article tente de comprendre et d'expliquer les relations des époux, les conflits qu'elles génèrent et les divorces des couples qui en résultent. Nous avons réalisé des entretiens avec les immigrants des anciennes et nouvelles générations et interrogeons aussi la logique et l'efficacité des pratiques de médiation traditionnelles à la suite des séparations. Notre étude démontre que les perceptions du mariage varient considérablement et que cela n'est pas de nature à assurer la stabilité des couples. Enfin, elle donne une nouvelle perspective de lecture des relations de sexe dans le contexte d'immigration.

Mots-clés : Immigrés ; Mariage ; Normes ; Divorces ; Médiation

Abstract: Marriage within Mauritanian Fulani and Soninke immigrant groups in France is experiencing a crisis that has tended to worsen in recent years. This crisis can be explained by both endogenous factors, namely the sharing of roles and responsibilities, and exogenous factors, namely the numerous socioeconomic pressures and the impact of increasingly negative changes in immigration legislation. The "long-distance family" model, long practiced by the first Mauritanian immigrants, is clearly no longer appealing. However, it had the advantage of allowing these immigrants to maintain regular contact with their country of origin, where their wives lived. The "on-site family" model, which once attracted young immigrants and marked a break with their homeland, is now itself sinking into crisis. While it is true that the trajectories of Mauritanian immigrants differ, their experiences of family are nonetheless remarkably similar. Our hypothesis is that the reference to a multitude of norms and rules from both the immigrants societies of origin and destination contributes to the crisis in their marriages. This article attempts to understand and explain marital relationships, the conflicts they generate, and the resulting divorces. We conducted interviews with immigrants from both older and younger generations and also examined the logic and effectiveness of traditional mediation practices following separations. Our study demonstrates that perceptions of marriage vary considerably and that this does not guarantee the stability of couples. Finally, it offers a new perspective on gender relations within the context of immigration.

Keywords: Immigrants ; Marriage ; Norms ; Divorces ; Mediation



Introduction

Le phénomène d'immigration, au travers de son renouvellement générationnel et de sa densité, alimente ces dernières années le lit des clivages politiques exacerbés en France, en Belgique, en Italie comme en Espagne, où l'on assiste de plus en plus au durcissement des législations nationales en matière d'entrée et de séjour des étrangers (Dia, 2014 : 375). Intervenant dans le contexte de la crise de l'emploi et des succès électoraux des partis nationalistes, le débat politico-médiatique européen sur l'immigration prend des formes et une intensité inhabituelles, où le phénomène est perçu, d'une part, comme une sérieuse menace pour l'identité européenne et, d'autre part, comme une mise en œuvre des principes d'humanité et de solidarité internationale. Les appels à la remise en cause des lois sur le regroupement familial et le droit du sol en France, se multipliant et venant parfois des milieux du pouvoir politique, sont autant de manifestations ou de faits qui révèlent l'importance des enjeux et des antagonismes liés à l'immigration.

En quoi la cristallisation du débat actuel nous renseigne-t-elle sur la situation des familles d'immigrés arrivées en France dans le cadre de la procédure de regroupement familial ? Les études sur le regroupement familial restent dominées par une approche politico-juridique, même si une partie d'entre elles ont cherché à savoir si les immigrés suivaient les mêmes modes de formation ou de dissolution de la famille que les couples natifs dans les pays de destination (Caarls et Mazzucato, 2015 : 138). En dépit de leur intérêt méthodologique lié au questionnement des concepts de vie familiale chez les immigrés, ces études nous paraissent globalement insuffisantes, car elles ne vont pas jusqu'à envisager une comparaison des couples d'immigrés et ceux des natifs des pays de destination.

D'autres études occultent le rôle et la capacité d'action des épouses qui rejoignent leur époux et qui sont considérées par elles comme des personnes mineures. En raison de ce statut, ces femmes dépendent presque totalement de leurs maris. Le modèle d'analyse qui émerge de cette recherche pose quelques problèmes sur le plan épistémologique. Complexe sans doute, l'immigration, telle que nous l'observons, consacre pourtant l'autonomisation des épouses en termes d'activités commerciales, même informelles, entre voisines de palier, de bâtiment ou de quartier (Chastanet, 1999 : 57). Il faut dire qu'une bonne partie des femmes d'immigrés, y compris celles qui n'ont jamais été scolarisées ou très peu, se saisissent des espaces d'échanges publics offerts, tantôt, par les associations de solidarité internationale, tantôt, par les initiatives de quartiers pour partager, par exemple, leur expérience, en tant que femmes et mères

investies de responsabilités. Ces témoignages saisissants ne trouvent malheureusement pas une grande place dans la recherche universitaire qui préfère généralement recentrer l'analyse sur les disparités socioéconomiques entre le sud et nord.

Notre modèle d'analyse tente de restituer, en les analysant, les facteurs d'instabilité et de séparation des couples d'immigrés. Nous pensons en effet que les divorces, dont la fréquence interroge forcément une multitude de pratiques sociales individuelles et collectives, donnent une perspective d'analyse plus étendue, lorsqu'ils prennent en compte les influences, positives et négatives, non seulement de la société d'accueil mais également celles des communautés d'origine des immigrés. Une des raisons des conflits conjugaux multiples est liée à la volonté des époux de garder leurs épouses à la maison, et de refuser leur projet d'insertion professionnelle (Nicollet, 1991 : 70). Loin de nous l'idée de nier l'existence des pratiques de domination, mais nous considérons que d'autres raisons, comme la superposition des normes sociales d'ici et là-bas, expliquent directement le divorce des couples d'immigrés. Les familles d'immigrés en France, oscillant entre, au moins, deux modèles de famille, sont prises, pour beaucoup d'entre elles, dans le tourbillon des logiques, des réflexes, des règles et des normes différentes.

Cet article étudie donc les séparations des couples d'immigrés peuls et soninkés mauritaniens dans la région parisienne. Il s'appuie principalement sur les résultats d'entretiens de trois mois que nous avons menés auprès d'une cinquantaine de femmes et d'hommes séparés, toutes générations confondues. Les propos imprécis des personnes interrogées ont été reformulés et les imperfections du discours corrigées. L'article utilise aussi les synthèses de discussions de groupe informelles avec les immigrés, en marge d'événements culturels auxquels nous avons participé. L'intérêt de notre étude réside dans le fait qu'elle articule l'analyse des qualifications et des perceptions individuelles et collectives du mariage chez les immigrés. Il n'est pas aujourd'hui rare d'entendre, lors des conversations entre Peuls, la question : « *Abee ngondi baadioni* (Ils sont toujours ensemble ?) ». Des propos de ce type, dont on trouve l'équivalence dans les autres groupes sociaux pouvant, hier, créer un émoi, sont maintenant devenus presque banals. Les mariages qui durent semblent surprendre. C'est dire, autrement, que les divorces qui étaient rares et relevant, à ce titre, d'une exception, rentrent dans le langage ordinaire des immigrés comme une sorte de normalité. S'opère ainsi progressivement un glissement sémantique, où l'idée de longévité qu'implique le mariage cède sa place, dans le discours commun, à une autre idée caractérisée par les qualificatifs d'éphémère et d'instable. Aussi, plus de la moitié des immigrés interrogés ne font-ils pas



référence, sans forcément y insister, à leur expérience de la déterritorialité dans l'explication de leur divorce. Pour ce qui est des impacts des séparations, ils nous paraissent plus importants que ceux des divorces des couples natifs du pays d'accueil. Une des raisons de cette situation renvoie à la présence d'une cellule familiale (parents, sœurs et frères) pour les couples natifs. Ce qui permet d'atténuer considérablement le choc ainsi que les conséquences financières du divorce. La première partie de cet article examine, dans une grille de lecture générationnelle, les modalités de construction, de gestion des relations familiales et des processus de leur détérioration conduisant aux divorces, tandis que la dernière aborde les pratiques de médiation souterraines.

1. Profil générationnel des couples

Historiquement, les principaux groupes d'immigrés sahéliens venus en France dans les années 1960 étaient des Soninkés et des Peuls ou Pulaar (Barou, 2001 : 25). Le choix du pays de destination de ces personnes trouvait son fondement dans les liens culturels et politiques entre la France et ses anciennes colonies africaines. L'expérience de voyage et de commerce de proximité acquise sous la domination coloniale a donné en particulier aux groupes soninkés une grande capacité d'organisation collective autour du travail (Barou, 1990 : 11). Les immigrés soninkés et ceux des groupes peuls, jeunes et presque toujours célibataires quand ils arrivaient en France, se sont néanmoins reconvertis dans les secteurs du bâtiment, de la voirie et de la logistique dans Paris et sa région. Cette reconversion professionnelle forcée par les opportunités du marché de l'emploi et leur manque de qualifications professionnelles aura pour beaucoup des conséquences dans la formation et la stabilité de leur vie familiale. En fait, les années 1970 annonçaient la croissance des filières d'immigration, avec une modification du projet initial. Avec la crise des États africains qui commençait à prendre de l'ampleur, les migrations de travail, à l'origine tournantes et provisoires, tendaient à être définitives (Timera, 1997 : 44).

1.1. Génération « famille à distance »

L'expression « famille à distance » est utilisée dans la littérature scientifique comme l'une des caractéristiques majeures de l'immigration, notamment africaine, en France des années 1960 aux années 1974. Pour comprendre cette situation, il faut s'interroger à la fois sur le désir des immigrés eux-mêmes de former sur place un cadre de vie familiale et les possibilités ou contraintes auxquelles ils faisaient face dans leur nouvelle société d'accueil. Pour

les premières générations, il y avait toujours dans leur projet d'immigration l'idée d'un retour, un jour, au pays, même si cette idée perdait, au fil des années, de sa consistance. Le projet de départ était en effet perçu comme une parenthèse qui allait, tôt au tard, se refermer. Les pressions économiques familiales étant moins fortes à l'époque, l'immigration était donc associée à un tabou ou une chose dont on pouvait avoir honte. C'est d'ailleurs pourquoi les départs étaient singulièrement discrets. Utilisant des parcours d'immigration qui peuvent durer des mois, voire des années, ils arrivent en France, où commence une nouvelle vie. Mais ce qui était considéré comme une simple et courte parenthèse est devenu un long chapitre de solitude, malgré la vie communautaire dans les foyers, où les possibilités d'un retour, sur le court terme, au pays, telles qu'elles avaient été imaginées, s'éloignaient. Mais il est vrai aussi qu'une partie de ces immigrés, qui obtenaient leur régularisation, repartaient aussitôt en Mauritanie pour fonder une famille dans leurs villages respectifs.

La vie conjugale des émigrés commençait en général du premier retour au pays, après une période de près de dix années passées en France à travailler pour rembourser les aides avancées par la famille et à épargner pour payer le prix de la fiancée et les frais du premier mariage. Par la suite, la gestion de la vie familiale suivait une voie bien définie et partagée par la majorité des hommes. Les séjours en France se limitaient et étaient entrecoupés de séjours au pays de plus en plus longs. Les retours étaient souvent marqués par un mariage. (Barou, 2001 : 17)

À partir des années 1970, à la faveur de nouveaux droits sur le regroupement familial accordés aux immigrés, les liens que ces derniers entretenaient avec leur pays d'origine vont évoluer. Grâce à l'évolution de la législation française sur l'immigration, nombre d'immigrés peuls et, surtout, soninkés ont demandé et obtenu ce droit. L'arrivée en France de leurs épouses et de leurs enfants ouvrait une nouvelle phase qui fixait désormais de façon durable leur existence hors des frontières de leur pays.

Je voyageais au moins une fois par an, avant de faire venir ma famille. Les premières années, c'était pour visiter mes parents. Sur le plan économique, cela représentait un coût non négligeable. Mais ça valait aussi le coup de partir, vu les conditions de célibat dans lesquelles on était. Chaque fois que j'allais dans mon village, dans la région du Gorgol (Mauritanie), je mesurais à quel point l'immigration était une situation difficile. C'est forcément difficile de passer beaucoup de temps loin des siens. On ne voit pas grandir ses enfants ; on n'est pas présent pendant les événements importants. Ma famille m'a rejoint au milieu des années 1980. Je croyais que c'était la solution de mon problème. Pour moi, tout allait bien jusqu'au moment où les premiers désaccords sont apparus. Mais comme vous savez, on n'y accorde pas beaucoup d'importance car on pense que ça va se régler tout seul. Au lieu de discuter des problèmes, la plupart se réfugient dans leur travail et le silence. Le silence a causé beaucoup de malheur dans les couples d'ici. Et puis tant que tout va bien dans votre couple, vous avez des amis, beaucoup d'amis. Dès que la situation change, vous pouvez basculer dans la



solitude. Personne ne vient vous voir. Comme si vous deveniez tout d'un coup infréquentable. Il faut vivre ce sentiment pour le savoir. Le basculement peut vite venir. Du jour au lendemain. Il y a beaucoup d'hommes qui sont devenus invisibles dans la communauté, à la suite de leur divorce. (B. Moussa)

Il existe des similitudes frappantes dans l'expérience de la vie conjugale des immigrés. Si l'arrivée des familles en France n'est pas systématiquement perçue comme de secondes noces, elle met en tout cas objectivement fin à la pratique coûteuse de la « famille à distance ». N'ayant pas été ou insuffisamment scolarisées, les épouses, à l'image de la plupart de leurs époux, sont réduites à regarder défiler les heures dans leurs appartements. Une forme de routine s'installe dans les familles et s'accroît d'année en année. L'absence d'une culture de loisirs et d'expressivité des sentiments contribue aussi à cette situation négative. Notons que les époux voient rarement apparaître les premières failles dans leurs couples, en raison de longues journées passées dans des tâches généralement physiques pour assurer les moyens de subsistance de leurs familles. Ce qui laisse évidemment peu de place aux échanges entre époux. Le terme de « désaccords » utilisé par Moussa revient quasiment dans tous les entretiens, sans que les personnes interrogées en précisent l'origine.

Nous avons toutefois remarqué que la répartition des responsabilités et des tâches quotidiennes au sein des couples était un sujet difficile. En effet, le désir d'une partie des épouses d'être aidées par leurs époux se heurte contre la logique des assignations. Même s'il représente un pourcentage marginal, ce problème éclaire plus ou moins la persistance, sous des formes diverses, des rapports de domination. De même, il convient de s'interroger sur le terme de « silence » dans l'entretien. On peut entendre cette notion de deux manières. D'abord, le silence comme l'expression d'une volonté inconsciente d'ignorer les facteurs potentiels de crise. Cela signifie que les époux ne cherchent pas à discuter des problèmes dont la supposée existence échappe à leur conscience. C'est une attitude qui paraît logique, quoique problématique dans la vie du couple. Le silence peut ensuite être associé à une stratégie, donc une volonté consciente d'évitement des conflits.

Mais comment expliquer le fait que les couples moins diplômés et qualifiés durent plus longtemps que ceux formés par des personnes diplômées ? Jusqu'à présent, le modèle d'analyse était celui de dire que plus les époux sont diplômés et qualifiés, plus ils ont des capacités et des ressources nécessaires pour surmonter leurs antagonismes conjugaux. C'est pourtant l'inverse que nous observons. Il est vrai que les conflits conjugaux sont moins fréquents chez les couples diplômés, mais quand ils viennent à se produire, ils détruisent

presque toujours les liens de mariage. Or, dans les catégories d'immigrés non scolarisés, on finit généralement par surmonter les épisodes de crise, même s'ils sont rapprochés. Si elle ne garantit évidemment pas au couple sa stabilité, la possession de diplômes et de qualifications professionnelles reste quand même un facteur déterminant dans la formation d'une partie des couples. L'explication est d'ordre psychologique car on a tendance à penser qu'on s'entendrait mieux et que la gestion de la relation conjugale serait plus facile et fluide avec une personne qui nous ressemble.

1.2. Génération « famille sur place »

Les procédures de regroupement familial étant de plus en plus longues, complexes et stressantes sur le plan de l'investissement émotionnel, les nouvelles générations d'immigrés mauritaniens en France se tournent vers une nouvelle logique de « famille sur place ». C'est une adaptation stratégique à l'évolution négative des lois sur l'immigration, mais aussi une forme d'émancipation de l'immigré vis-à-vis de son groupe social d'origine au sein duquel s'effectue traditionnellement le choix de l'épouse. Se servant de l'expérience de leurs aînés, la plupart des jeunes choisissent aujourd'hui de se marier à une personne déjà établie sur le territoire français. Cette pratique du mariage ne présume rien de la qualité des relations conjugales, cependant elle permet de réaliser une économie de temps sur les démarches consacrées au regroupement familial.

En matière de mariage, il n'y a pas de règles, ni de modèle. Tout est question de chance. Beaucoup de mes amis et de personnes que je connais ont choisi de se marier ici. Les mentalités évoluent et je crois que ça va dans le bon sens. Le plus important, c'est d'être épanoui dans son couple et d'arriver à partager la même vision des choses. Je pense que la plupart des jeunes prennent aujourd'hui en compte les problèmes du regroupement familial pour reporter leur choix sur une personne qui vit dans le même pays qu'eux. Pourquoi pas, si c'est moins compliqué. Mais je ne peux pas m'empêcher de penser que certains le font aussi par opportunité. (S. Alassane)

Le mariage sur place peut-il être interprété comme un choix de raison, du cœur ou plutôt celui d'opportunité ? L'un n'exclut pas l'autre. Mais il reste à dire que la majorité des jeunes ayant contracté un mariage sur place était en situation régulière ou en cours de procédure d'admission au séjour. Ce qui est aussi vrai pour une partie des jeunes femmes. De ce fait, les raisons d'opportunité, même si l'on pouvait en supposer l'existence dans certains cas, ne devraient concerner en principe que quelques cas isolés et pas uniquement les hommes. Par ailleurs, ces mariages qui se réalisent dans l'espace d'immigration connaissent à leur tour des moments de crise. Mais les raisons



semblent complètement différentes de celles que nous avons exposées pour les familles qui ont bénéficié des lois sur le regroupement familial.

Depuis le début des années 2010, des centaines de jeunes diplômés mauritaniens en France rentrent en Mauritanie. Le retour séduit de plus en plus de diplômés, surtout ceux-là qui ont, à tort ou à raison, le sentiment de déclassement. Il se trouve que le choix de retourner dans son pays d'origine, motivé par des opportunités professionnelles ou les déceptions liées au projet d'immigration, rencontre souvent l'opposition des épouses en France. Des conflits de cette nature sont non seulement répandus au sein des nouvelles générations, mais ils expliquent également le divorce des couples. Pour les couples qui ont des enfants, la situation est encore plus complexe. Les épouses utilisent un argumentaire recentré sur l'éducation et l'avenir des enfants pour dissuader ou décourager les projets de retour de leurs époux. Dans le cas où ces projets se concrétisent sans divorce, on se retrouve dans la configuration du mariage à distance, étant tout aussi problématique à gérer que celui pratiqué par les anciennes générations.

2. Instances de médiation traditionnelles

Comme fondement élémentaire de l'organisation sociale, le mariage est sans doute un fait à partir duquel on voit toute la complexité de la négociation des relations non seulement des époux, mais de celles aussi des familles et des groupes ethniques auxquels appartiennent les époux. Cette négociation permanente à plusieurs niveaux demeure à la fois une force et une faiblesse. S'il est vrai que les instances de médiation continuent d'être puissantes dans leurs communautés d'origine, elles rencontrent en revanche d'importantes difficultés pour réguler, dans l'espace d'immigration, les conflits qui surviennent dans les couples des Peuls et des Soninkés. L'explication la plus proche de la réalité est liée, selon nous, à la psychologie des couples d'immigrés qui ne semblent pas, tous, disposés à accepter des « solutions externes » venant des instances de médiation, des proches ou des amis qu'ils considèrent, au mieux, comme particulièrement intrusives :

Même si certaines personnes sont de bonne volonté et sincères dans leur démarche de médiation, il ne faut pas perdre de vue que d'autres viennent chercher d'abord des informations pour les propager partout. Il ne faut pas être naïf. Si ça réussit, c'est très bien, mais c'est rarement le cas. Il faut se faire confiance et chercher soi-même les solutions dans l'intimité de son couple. Pour moi, accepter d'exposer les problèmes de son couple, c'est prendre beaucoup de risques. Mais chacun a sa façon de voir et de réfléchir. Personnellement, je trouve qu'il y a beaucoup à faire, avant d'arriver à des folklores comme ça. Je pourrais le comprendre si on était dans le contexte culturel de son pays. Même là-bas, la réalité des couples et leurs relations aux autres personnes ne sont plus les mêmes.

C'est une évolution générale de la société qui a des aspects positifs et négatifs. Personne ne peut savoir ce qu'il se passe dans un couple. Donc seuls les époux peuvent régler leur conflit. (D. Zeinabou)

Dans la culture peule, le mariage, aussi bien pour les garçons que pour les filles, est synonyme de liberté et de responsabilité. Pour autant, ces libertés et responsabilités ne réduisent pas à une portion congrue la place de la famille dans la vie maritale de leurs enfants. Néanmoins les usages de cette liberté ou responsabilité sont multiples et peuvent prendre, dans le contexte de la déterritorialisation et de la mondialisation, où se trouvent les immigrés, des formes de défiance d'une partie des normes traditionnelles comme on le voit dans les paroles de Zeinabou. Elle a été mariée trois fois. Ses deux premiers époux sont des Peuls ; le troisième d'origine malienne mais Peul, également. Pour elle, c'est l'absence d'authenticité et de transparence qui posent problème dans les couples d'immigrés, plus que les incompatibilités que les uns et les autres se découvrent une fois engagés dans leur vie commune. Et, elle ne pense pas qu'une médiation puisse changer durablement la manière d'être des épouses et des époux en rupture.

Quel regard les groupes d'immigrés soninkés portent-ils, à leur tour, sur les pratiques de médiation ? Nous constatons que le modèle d'existence et d'organisation sociale de ces personnes obéit davantage aux règles de vie de leurs communautés d'origine, quoiqu'il y ait, sur la question de la médiation à la suite des séparations des couples, des points de vue très éloignés les uns des autres. Il n'empêche que de tous les groupes sociaux que nous avons étudiés, les Soninkés sont les plus organisés dans la mise en place des réseaux transnationaux pour le maintien des liens culturels et économiques intenses avec leurs communautés d'origine en Mauritanie. La volonté de maintenir cette relation est telle qu'il est conféré à chaque village soninké en Mauritanie le pouvoir et la légitimité de désigner pour ses ressortissants en France un chef dont le rôle est de veiller aux intérêts économiques et à la solidarité entre tous les membres de la communauté. Les responsabilités de ce chef, qui est rarement contesté parce que généralement très actif dans la vie associative, incluent plus largement la gestion des conflits familiaux (divorce, réconciliation des enfants avec leurs parents, héritage, etc.), au travers des actions de médiation. Bien sûr, cette médiation est envisagée selon les cas de conflits, la qualité de la relation personnelle du chef avec les personnes concernées et leur accord. Mais ces conditions ne sont pas nécessairement cumulatives. Il est clair que l'organisation sociale et économique de ces groupes d'immigrés facilite beaucoup la médiation mais n'en garantit aucunement les résultats.



Conclusion

À l'heure où la sociologie de la famille renouvelle ses concepts et ses modèles d'analyse en raison même du déplacement des frontières du territoire de la famille, s'emparer d'un thème comme celui des divorces des couples d'immigrés révèle toute son importance. Notre étude structure un modèle d'analyse nouveau qui ne réduit pas l'ensemble des pratiques et l'expérience des immigrés aux rapports de domination des époux sur leurs épouses, contrairement à la tradition de la recherche scientifique. Elle montre que les immigrés peuls et soninkés étudiés développent une panoplie de stratégies pour absorber ou atténuer les impacts liés à la sévérité ainsi qu'à l'ambivalence des politiques migratoires européennes. Elle souligne surtout que ces personnes produisent de nouvelles normes sociales qui peuvent être en concurrence plus ou moins ouverte avec celles de leurs sociétés d'origine. Le décalage qui se crée entre ces différentes normes et les difficultés de les articuler les unes avec les autres sont source de conflit et de séparation des couples que nous observons dans l'espace d'immigration. Nos entretiens interprétés sur la base de leur valeur explicative des divorces, du degré de crédibilité et de cohérence des propos recueillis démontrent notre hypothèse de travail. Notre étude présente des données scientifiques nouvelles sur lesquelles pourront s'appuyer aussi bien les futures recherches, les organisations de solidarité internationale que l'État mauritanien pour comprendre les problèmes spécifiques des diasporas mauritaniennes en Europe et plus précisément en France.

Tableau de présentation d'une partie des personnes interrogées

Nom	Age	Profession	Lieu des entretiens
Anne	34 ans	Agent de caisse	Ile-de-France
Bâ	43 ans	Consultante en informatique	
Bâ	60 ans	Gestionnaire de magasin	
Bâ	31 ans	Assistante d'éducation	
Ball	69 ans	Ancien employé dans le secteur du bâtiment	
Barro	45 ans	Commerçant ambulant	
Camara	54 ans	Employé dans le secteur de la logistique	
Camara	36 ans	Informaticien	
Dème	40 ans	Animatrice de projets associatifs	
Dia	44 ans	Agent de sécurité	
Diabira	38 ans	Employé municipal	
Diagana	64 ans	Ancien ouvrier	
Diallo	55 ans	Éducateur spécialisé	
Diallo	63 ans	Ancien employé d'usine	
Diarra	42 ans	Agent de sécurité	
Diawara	35 ans	Assistante comptable	
Dieng	39 ans	Employée de banque	

Diop	24 ans	En formation	
Kamara	44 ans	Aide à la personne	
Maréga	26 ans	En formation	
Ndiath	56 ans	Agent d'accueil	
Sakho	42 ans	Conseiller en assurances	
Sall	38 ans	Formateur	
Sarr	66 ans	Ancien mécanicien	
Sow	43 ans	Assistante maternelle	
Sy	36 ans	Éducateur	
Sylla	40 ans	Chargé de communication	
Thiam	57 ans	Consultant juridique	

Bibliographie

- BAROU Jacques, (1990), « Les Soninké d'hier à demain », *Hommes et Migrations*, n°1131, pp. 9-12.
- BAROU Jacques, (2001), « La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne », *Hommes et Migrations*, n°1232, pp. 16-25.
- BORREL Catherine, Tavan Chloé (2003), « La vie familiale des immigrés », *France portrait social, Insee*, pp.109-124.
- CAARLS Kim et Mazzucato Valentina, (2015), « La migration internationale est-elle un facteur de divorce ? », *Population*, vol. 70, pp. 135-161.
- CHASTANET Monique, (1999), « Les migrations soninkés dans la longue durée : stratégies et identités », *Cahiers d'études africaines*, n°153, pp. 169-177.
- CLAUDE Martin, (2007), « Des effets du divorce et du non-divorce sur les enfants », *Recherches et Prévisions*, n°89, pp. 9-19.
- DJINGUI Mahmoudou, (1993), *Mariage et images du mariage chez les Peuls*, Paris, Hadala H.
- DIA Hamidou, (2014), « Comment les migrations internationales reconfigurent les relations entre conjoints et les identités conjugales au sein des couples sénégalais », *Genre et famille en Afrique*, n°2, pp. 375-398.
- HAMEL Christelle, LHOMMEAU Bertrand, PAILHE Ariane et SANTELLI Emmanuelle, (2010), « La formation du couple entre ici et là-bas », *Documents de travail de l'INED*, n° 168, pp. 85-93.
- LAGRANGE Hugues, (2013), *En terre étrangère. Vies d'immigrés du Sabel en Île-de-France*, Paris, Seuil.
- TIMERA Mahamet, (1997), « L'immigration africaine en France : regards des autres et repli sur soi », *Politique africaine*, n°67, pp. 41-47.
- UNTERREINER Anne, (2018), « Les relations familiales après la séparation conjugale », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127, pp. 83-89.

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

Université Omar Bongo



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 5,338

Année 4 - N°6 - Jan-2026

**BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)**

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

**ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)**

**Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com**



ISBN : 979-8-24155-548-9

